

Centre Éthique & Procédures – Cycle des conférences Alexis de Tocqueville - DOUAI

LA PEINE DE MORT AUX ÉTATS-UNIS – Mardi 19 mars 2013 – Salle des Actes  
Lecture de l'essai d'Arnaud GAILLARD, « 999, au cœur des couloirs de la mort », déc. 2011

*Par Franck CARPENTIER, doctorant en Droit privé, CEP  
Avec l'aimable participation de Monsieur le Doyen, Tanguy LE MARC'HADOUR*

*Mes remerciements les plus sincères vont à Madame Fanny VASSEUR-LAMBRY, directrice du CEP, pour sa confiance et sa sympathie et à Madame Rita BACHARY, professeur de Lettres classiques, pour son aide précieuse.*

### **- CONTRIBUTION ÉCRITE -**

AVERTISSEMENT : l'absence de renvoi à des notes de bas de page se justifie par le résumé fidèle de l'œuvre intellectuelle d'Arnaud GAILLARD sur lequel repose cette lecture, objet de la conférence.

*Arnaud GAILLARD, sociologue, co-réalisateur du documentaire « HONK » en 2011, militant des Droits de l'homme, membre du RAIDH (réseau d'alerte et d'intervention pour les Droits de l'homme), auteur, ses travaux de recherche portent essentiellement sur la prison en France et à l'étranger.*

**Les États-Unis sont une Démocratie où subsiste la peine de mort... Pourquoi ? Quelles explications sociétales et historiques à ce maintien ?**

**Constat :**

**Aujourd'hui la peine capitale existe encore dans 37 États aux États-Unis.**

**INTRODUCTION – Peine de mort et droits de l'homme : une combinaison aléatoire :**

**Pour les Américains le concept de : « Nation, patrie des droits de l'homme »** est un concept européen : seuls 19 programmes pour étudier les droits de l'homme sur 3 000 universités.

**Les États-Unis sont un pays de libertés** -> déni des droits de l'homme : ils n'apparaissent que dans la violation d'une liberté. Ils ne sont souvent évoqués que pour faire plaisir aux Pays étrangers.

- **Pour les rétentionnistes** -> la peine capitale n'est pas contradictoire aux droits de l'homme. L'argument tient au fait que la peine capitale a toujours existé, elle ne peut donc être remise en cause ;
- 
- **Pour les abolitionnistes** -> ils ne peuvent se permettre de bousculer cette idée trop brusquement. La stratégie choisie depuis 20 ans est d'avancer progressivement, par étapes...

**Ex. :** 13 ans pour faire passer l'idée qu'on ne devait pas condamner à mort les retardés mentaux ou 17 ans pour qu'on ne condamne pas à mort les mineurs.

Chaque étape est une posture morale s'appuyant en off sur la théorie des droits de l'homme.

**Aujourd'hui les abolitionnistes travaillent sur le cas des malades mentaux qui représentent une grande proportion des condamnés à mort** -> dans l'opinion, la réponse carcérale est préférable à l'internement psychiatrique car elle coûte moins cher.

**La Cour suprême a interdit la condamnation à mort des malades mentaux (*si reconnus par des experts*) mais dans les faits chaque État interprète comme il veut cette jurisprudence -> nécessité pour le Juge de satisfaire l'opinion pour satisfaire sa carrière.**

**Au Texas -> le matricule des condamnés à mort gravé sur la pierre de ciment commence par 999...**

**Visées de l'essai :**

- Comprendre le sens et le fonctionnement d'une sentence qui n'existe plus ailleurs dans le monde sauf en Inde et au Japon et un regard sur le fonctionnement judiciaire, les conditions de vie dans les couloirs de la mort et les justifications culturelles et historiques ;
- Mettre en lumière cette réalité pour dénoncer et contrecarrer l'argument de l'ignorance excusant la barbarie -> apporte une vision très violente des États-Unis.

Réflexion basée sur une curiosité sociologique et sur 50 rencontres faites dans 8 états différents plus des questionnaires remplis par des condamnés à mort.

### **Chapitre 1 – La peine capitale : une torture polymorphe :**

- ➔ Pas seulement dans le moment ultime de l'exécution mais aussi dans l'attente de celle-ci ;
- ➔ **On annihile les désirs** : on « vide » la vie pour la soumission humiliante, la solitude c'est un déni d'humanité.

**Torture mentale induite par :** \* l'inconfort de l'enfermement ;

\* L'attente où se mêlent optimisme naïf et réalisme pessimiste : espoir des recours judiciaire ;

\* Sentiment d'être un jouet aux mains de bourreaux ambitieux.

On parle de « **réentionnisme** » -> sur 34 États qui exécutent toujours, 8 ont exécuté moins de 2 personnes **depuis 1976 : date de la réintroduction de la peine capitale.**

Pas de volonté des politiques de faire évoluer le débat sur la peine capitale, rien n'est imposé aux États fédérés par la législation et la majorité des condamnés meurent en prison avant d'avoir été exécutés.

**1972/1976** : moratoire pour montrer une image plus démocratique que l'URSS pris sur la base de 2 amendements constitutionnel : VIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> (*affaire Furman c/ État de Virginie – 1972*)

**Mais** les conditions de l'application de la peine capitale sont redéfinies et un arrêt de la Cour suprême (*affaire Greg c/ État de Virginie – 1976*) vient finalement confirmer la constitutionnalité de la peine capitale -> manœuvre politique pour plaire à la majorité des Américains « assoiffés de punitions » = c'est le sentiment de la peur collective.

## Chapitre 2 – L'inégalité des situations :

Aux États-Unis chaque État dispose de ses propres normes juridiques (*constitution, codes civil et pénal, règles procédurales...*)

Dans les 34 États qui pratiquent la peine capitale, les recours à cette sentence sont très variés -> certains tous les ans, d'autres pratiquent des exécutions exceptionnelles ou symboliques : **il existe 5 stades dans l'évolution du processus abolitionniste :**

- **STADE 1** = aucune évolution dans l'application de la peine capitale, elle est appliquée rigoureusement (*20 états*) ;
- **STADE 2** = PERTE DE LA FOI EN LA PEINE CAPITALE -> la législation s'emploie à réduire l'application de la peine capitale = exécutions < 1 tous les 10 ans -> elle devient symbolique (*20 État*) ;
- **STADE 3** = DOUTE -> moratoire (*Californie et Maryland*) ;
- **STADE 4** = abolition pour les crimes de droit commun = stade du choix mature -> concerne les État où les jeunes générations sont abolitionnistes.
- **STADE 5** = STADE DE LA CERTITUDE = abolition totale, celui du verrouillage à tous les niveaux législatifs = atteint nulle part.

Les États-Unis sont peu avancés dans le processus abolitionniste.

## Chapitre 3 – Le portrait culturel et sociétal :

### ***Sur quels aspects de cette société repose le maintien de la peine capitale ?***

Car la peine capitale n'est pas le fruit d'une situation chaotique ou dictatoriale -> elle est argumentée pour satisfaire :

- \* les idées de Justice, de liberté et de droit ;
- \* la volonté de punition, de sévérité, d'efficacité et de dissuasion.

Il y a ambivalence voire conflit entre la défense de la peine capitale et la conscience qu'il faut respecter les droits de l'homme (*idée transmise par l'école, la famille et l'église*).

On défend la peine capitale pour des **raisons politiques** -> satisfaire la majorité des électeurs encore favorables à la sentence.

**Valeur cathartique de la peine capitale** -> c'est la population détermine la gravité d'un crime -> on part d'un critère émotif non rationnel -> la peine capitale a vocation à apaiser l'émotion provoquée par le crime.

### **1. Les opinions publiques :**

**Si le débat progresse aujourd'hui, il n'y a aucun consensus sur la peine capitale :** aux États-Unis, être pour la peine capitale n'est pas politiquement incorrect mais le sujet devient de plus en plus délicat. Les rétentionnistes représentent encore 65% de la population.

**L'église catholique est minoritaire** -> condamne la peine capitale depuis longtemps, mais certaines églises ont peur de déplaire à leurs fidèles majoritairement rétionnistes mais ce sont les mêmes qui sont contre l'avortement car il ne se basent pas sur les droits de l'homme mais sur les fondements de l'ancien testament : « *tu ne tueras point* » -> c'est pour cela que la plupart des exécutions ont lieu dans les États du Sud majoritairement protestants.

## 2. Tuer les coupables c'est épargné les innocents :

Tuer un coupable n'est pas répréhensible si l'on est sûr de sa culpabilité -> la peine capitale est donc réduite aux cas de culpabilité certaine soit confirmable par trois témoins.

- **Mais** idée non réaliste car chaque crime est particulier -> il n'y a pas de situation simple (*parfois pas de témoin direct, ou – de 3...*) ;
- **Néanmoins** cela montre le souci des rétionnistes de punir « à bon escient » -> c'est cette « *juste punition* » qui crédibilise la peine capitale et lui donne des vertus dissuasives = **IDÉE D'UNE MORALITÉ** ;
- Il y a aussi l'idée que la peur d'exécuter un innocent ne doit pas empêcher le maintien de la peine capitale -> idée d'une sorte de dommage collatéral comme pendant une guerre où l'on est amené à tuer des innocents pour supprimer les ennemis.

## 3. La main invisible des puissants :

La Justice, en tant qu'institution, est perçue par les condamnés comme dictée par les intérêts des puissants :

\* les élus sont des possédants -> un petit nombre décidant pour le plus grand -> idée que les riches qui doivent juger les pauvres sont élus par des discours populistes.

\* Les journalistes expliquent très souvent qu'il y a une opposition entre un État riche et une défense sans moyen -> d'où beaucoup de pauvres dans les couloirs de la mort -> la condamnation apparaît comme un moyen de rester au pouvoir, de garder ses privilèges.

## 4. Tuer pour payer moins d'impôts : la valeur des vies illégitimes :

La majorité de la population pense que la peine capitale fait faire des économies -> alors que les chiffres invalident cette croyance : **emprisonner ne coûte pas plus cher !**

**Les coûts liés à la sentence de peine capitale** = prix des procès, processus d'investigation pour éviter les erreurs judiciaires coûtent 3 à 5 fois plus qu'un emprisonnement même à vie : plusieurs millions contre environ 600 000 \$ d'où un argument de plus en plus utilisé par les abolitionnistes. Le citoyen raisonne en effet en tant que contribuable, mais ignore la réalité des chiffres.

Beaucoup souhaitent que la sentence soit exécutée le plus vite possible pour que cela coûte le moins cher possible. **Représentation simpliste** -> la majorité pense que si le suspect est arrêté et que la police a fait son travail alors il est coupable et est exécutable immédiatement -> le condamné doit être considéré comme « *une ordure, un déchet* » qu'il faut éliminer.

## 5. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage :

**Argument des rétentionnistes** -> la peine capitale empêche les condamnés de continuer à tuer en prison, car pour eux le condamné mis au ban de la société n'a plus rien à perdre, il est « assoiffé de sang » et va donc continuer à tuer.

**Contre argument** -> il y a une telle restriction de possession en milieu carcéral, qu'il y a quasiment aucune chance qu'un condamné puisse exprimer sa violence par les armes -> entraves aux pieds et aux mains.

**NÉANMOINS** -> il est vrai que les conditions de vie en prison sont très difficiles et que la violence existe -> témoignages de détenus : « *il faut survivre, s'imposer...* ». On a une concentration de pauvreté, de racisme, de maladies mentales la plupart appartiennent à des gangs rivaux -> fabrication d'armes « maison » pour se défendre -> mais aujourd'hui cela a tendance à disparaître.

La violence dans les couloirs de la mort n'est qu'une rumeur venue de l'extérieur car la plupart du temps, les condamnés s'adoucissent dans le couloir de la mort : ces détenus sont faciles à gérer et à surveiller selon les directeurs de prison.

## 6. Le registre de la foi et l'irrationnel :

L'expression la plus courante du questionnement sur la peine capitale est : « **je crois en la peine capitale, j'ai foi en notre système judiciaire** » -> ce qui exclut tout sens critique de la peine capitale ou de la Justice.

La punition est un objet de défense aveugle. Pour condamner, l'accusation s'autorise des dysfonctionnements : elle fait des erreurs, pour les cacher, elle ment -> la défense n'a pas accès à toutes les pièces du dossier, elle ne peut pas toujours prouver la vérité et démontrer le mensonge.

**Tout est quasiment décidé d'avance dans le procès criminel aux États-Unis** -> très différent du procès civil -> il y a aux États-Unis, une foi aveugle dans le système judiciaire et le mettre en cause ou le critiquer est considéré comme une trahison ! « *It is the best in the world* » !

## 7. Le temps américain : bénéfiques et inconvénients d'un regard à court terme :

Les États-Unis sont une société jeune en perpétuel mouvement, sans racine ancestrale : c'est un amalgame culturel :

- D'où une relation spéciale au temps -> les pensées se tournent vers le présent et le futur (*pas de prise en compte d'un passé si jeune...*) ;
- Société qui vient satisfaire ses besoins présents et futures proches -> on s'adapte, se renouvelle : il faut laisser de côté ceux qui ne parviennent pas à suivre le rythme.

**DONC la peine capitale est réponse rapide aux crimes** (*les souffrances appartiennent au passé, on ne doit pas en tenir compte -> la situation doit être réglée définitivement*).

## 8. L'ambivalente liberté d'un peuple élu :

**La liberté est un bien**, un rempart contre le mal -> donc la peine capitale doit s'appliquer dans les pays de libertés et aux États-Unis, la loi est reconnue comme d'inspiration divine, il n'y a donc pas de critique à faire -> car comme les libertés sont sacrées et qu'elles sont protégées par la **loi DIVINE** donc elles sont à défendre à tout prix y compris par la peine capitale.

- Les journalistes se disent libres de s'exprimer pour ou contre la peine capitale -> mais la société américaine est complètement soumise à un « *lavage de cerveau* », et la plupart des citoyens, même les journalistes sont anesthésiés -> celui qui s'oppose subit souvent des intimidations notamment de la Police ;
- Par ailleurs, il y a une telle différence entre la vision idéalisée des libertés de ce pays et les conditions de détention dont les gens font un déni total.

**La notion de liberté apparaît comme la liberté de la peur** -> celle de savoir que tous les gens sont aussi libres que vous ; on est libre mais comme les autres le sont aussi, on se sent en danger, on a peur de l'autre et DONC on doit se protéger par tous les moyens.

**Forme d'arrogance des États-Unis** = pays jeune qui s'est fondé de façon efficace sans le poids du passé donc son système est infaillible.

**MAIS ce qui est contradictoire**, c'est que le pays qui pratique la peine de mort se dit contre la torture, les génocides -> de toute façon, ces pratiques ne peuvent exister aux États-Unis puisque ses lois sont basées sur la Bible, elles sont donc bonnes !

Les États-Unis ne se préoccupent pas de ce qui est ailleurs (*notamment dans toutes les Démocraties abolitionnistes*) -> leur modèle est le meilleur = véritable souveraineté politique, culturelle et sociale hermétique à ce qui vient de l'extérieur.

Néanmoins de plus en plus citoyens se tournent vers l'extérieur -> notamment vers les pays abolitionnistes et engagent des débats car il considère le risque d'isolement de la société américaine.

## 9. Une société binaire : les bons et les méchants :

**C'est une nation coupée en 2 blocs** -> État abolitionnistes et État rétentionnistes (*le plus souvent de population blanche « les possédants »*) et une société divisée en deux = **ceux qui croient en un Dieu qui sanctionne (les protestants majoritaires) et l'autre qui pardonne (les catholiques)...**

**Vision binaire** = il y a donc des bons et des méchants -> la peine capitale c'est la suppression des droits aux méchants : « *Ils ont fait quelque chose de mal, ils doivent donc payer même si c'est avec leur propre chair...* » -> Pas d'indulgence, pas d'émotion à avoir...

**OPINION DES ABOLITIONNISTES** -> Ils constatent que les opinions rétentionnistes reposent sur l'ignorance des populations : ils ignorent ce qu'est un crime, ce qu'est la prison, ce qu'est l'exécution... Les américains sont formatés par cette vision binaire -> d'où l'importance de l'éducation, de la connaissance et de la lutte contre ces croyances.

Il faut prouver aux gens que les condamnés peuvent changer en prison -> par exemple, les drogués qui sont sevrés et ne sont plus violents, les condamnés mûrissent, ils s'instruisent, changent... Ils ne restent pas nécessairement des méchants, rien n'est figé.

La condamnation à la peine capitale ne rend pas les hommes meilleurs mais l'enfermement où l'on accompagne le parcours du condamné (*éducation, soins, échanges...*), oui -> **OR ON EXÉCUTE ALORS DES HOMMES QUI NE SONT PLUS CEUX QUI ONT COMMIS LE CRIME.**

#### **10. L'étrange complicité des médias :**

Les médias ne relaient pas les exécutions -> les condamnés sont exécutés dans l'indifférence générale.

**MAIS** les médias relatent énormément les affaires criminelles : avec beaucoup de détails et participent à l'enracinement de la peur dans la population : ils provoquent parfois une sorte de paranoïa qui conduit l'opinion publique à demander la peine exemplaire.

**L'horreur des crimes est mise en scène, cela doit devenir un show télévisuel.**

Néanmoins, il faut avoir conscience aussi que ces médias peuvent servir la voix des abolitionnistes en relevant les inepties du système comme le coût de la sentence, les innocents exécutés, le coût des innocentés, les dysfonctionnements judiciaires et politiques...

#### **11. Un grégaire besoin de sang :**

**La population réclame la mort**, comme une punition divine qui sert d'expiation pour le supplicié comme pour sa famille : l'État doit donc satisfaire ce besoin de la population grâce à la peine de mort :

- La peine capitale est plus que la négation de la vie, c'est la négation de l'être humain -> on élimine des déviants, ce ne sont pas des hommes ;
- Après l'exécution, il faut donc informer la population -> c'est la conférence des directeurs de l'administration pénitentiaire qui sont considérés comme des « stars ».

#### **12. Discrimination sociale ou raciale :**

**Dans l'application de la peine capitale**, c'est une discrimination fondée sur le capital social, culturel et économique qui s'appuie sur une discrimination de couleur de peau.

Les États-Unis sont un pays où l'on fiche les gens selon les « races » : on peut établir une répartition des crimes par origines ethniques.

**CONSTAT** = le criminel ayant tué 1 blanc est plus sévèrement puni que celui ayant tué un noir. Si la majorité des victimes ne sont pas blanches, 80% des sentences capitales concernent des meurtriers d'américains blancs.

La peine capitale est un dispositif au service des personnes de couleur blanche : la vie n'a pas la même valeur en fonction de la couleur de peau que l'on a -> **ABSENCE DE JUSTICE ÉQUITABLE.**

Ce qui développe en plus un racisme latino-américain contre les afros, les latinos, les natifs américains que sont les indiens car ils coûtent trop chers quand ils sont en prison ; ils sont d'ailleurs moins bien traités dans les couloirs de la mort car ils composent la majorité de la population enfermée dans ces couloirs.

### **13. Histoire et relents d'esclavage :**

**80 % des exécutions se pratiquent dans les États du Sud** -> États où l'esclavage a laissé une forte empreinte dans les mémoires.

**Quel est le lien entre esclavage et peine capitale ?**

**Il y a un lien entre peine capitale et les lynchages publics entre 1882 et 1968 dans ces États du Sud** -> ils étaient organisés par le Ku Klux Klan (KKK) en réaction à la volonté de Lincoln d'abolir l'esclavage -> l'objectif est de punir un noir ayant violé une blanche or le KKK existe toujours aux États-Unis avec beaucoup d'activistes dans les États du Sud.

On peut donc faire un lien entre la négation du droit à la vie appliquée aux gens de couleur (*par le biais de la peine capitale*) et le déni d'humanité que représentait l'esclave.

De plus, les noirs sont peu respectés dans les jurys : candidatures écartées systématiquement sans obligation de motivation. À l'inverse la peine capitale est rarement demandée quand c'est un noir, un hispano ou un pauvre qui est victime mais c'est normal, selon certains, car les américains blancs commettent moins de crimes...

### **14. Abolitionnisme et clivages politiques :**

Généralement les démocrates sont plus favorables à l'abolition que les républicains. Néanmoins, les activistes ne s'appuient pas sur ce clivage et portent le débat d'un point de vue pragmatique -> pas d'idéologie donc ils ne politisent pas le débat : « *on cherche des voix d'abolitionnistes dans tous les partis* ».

**ÉVOLUTION** : par exemple dans le Maryland et la Virginie -> gouverneurs ayant été élus en faisant valoir leur position abolitionniste.

## Chapitre 4 – Quelques aspects de la criminalité aux États-Unis :

### 1. Les crimes passibles de la peine de mort :

**EN THÉORIE** : la peine capitale réservée aux crimes les plus graves, jugés impardonnables mais il y a une grande subjectivité.

**Dans les juridictions d'état, il existe trois familles de crime passible de la peine capitale :**

- meurtres aggravés de circonstances ;
- le « *felony murder* » = crime commis en réunion au cours duquel quelqu'un trouve la mort ;
- des crimes définis selon les États allant du détournement d'avion à la trahison grave.

**Il n'est pas utile d'avoir tué pour être condamné à mort.** D'ailleurs on applique aussi la « *loi des parties* » -> conçue pour condamner à la peine capitale, l'auteur et les complices (*même concernés de loin par le crime*).

**ÉTUDE DU PROFESSEUR EN CRIMINOLOGIE : Steven F. SMATZ** -> il montre que la peine capitale en Californie est appliquée de façon complètement aléatoire. De plus, il montre que la peine capitale dépend de qui l'on tue : on a trois fois plus de risque si on tue une femme qu'un homme.

L'application de la peine capitale est arbitraire : elle échappe à la notion de Justice, on privilégie les intérêts particuliers ; le criminologue dit que : « *la peine capitale existe pour protéger une certaine catégorie de la population* ».

### 2. Faits et chiffres :

**1 254 tués depuis 1976 dont 12 femmes -> les États-Unis sont le 5<sup>ème</sup> pays en termes d'exécutions.**

**Méthodes d'exécution :**

- Injection létale = 1 080
- Électrocution = 157
- Chambre à gaz = 11
- Pendaison = 3
- Peloton = 3

**Il existe deux couloirs de la mort : un pour les hommes, l'autre pour les femmes.**

**3 261 prisonniers dans les couloirs de la mort.**

### 3. La peine de mort par État depuis la réintroduction de la peine capitale en 1976 :

34 États sont encore rétentionnistes mais les exécutions se concentrent seulement sur quelques États avec le TEXAS en tête ; 10 États ont exécuté plus de 40 personnes.

#### **4. Violence culturelle, violences sociales et criminalité :**

**La criminalité est très élevée dans les États rétentionnistes** -> ce qui montre que la peine capitale ne résout pas le problème, elle est très élevée dans les États du Sud notamment.

**Le taux de criminalité aux États-Unis est 4 fois plus élevé qu'en Europe :**

- La possession des armes n'est pas vue comme une cause de l'importance de la criminalité ;
- Très peu reconnaissent que la violence est inhérente à l'espèce humaine et que donc la possession des armes favorise la commission d'infractions ;
- États-Unis sont une nation historiquement violente et toute situation de stress conduit à une réaction où l'usage des armes est banalisé ;
- On utilise son arme pour venger son honneur, se protéger ou protéger ses biens comme un réflexe normal.

**Pour les abolitionnistes** -> il est impossible de débattre du port d'arme donc s'ils veulent progresser, il faut éviter le débat.

#### **5. La dissuasion fantasmée et le remède à la récidive :**

**C'est le goût prononcé des États-Unis pour la punition** -> les américains ont une véritable phobie de la récidive, la peine capitale est donc la solution :

- Ils refusent de croire que la violence s'auto-génère -> Exemple : au Texas, le taux de prononcé de la peine capitale est le plus élevé mais le taux de criminalité aussi -> or on ignore ces chiffres, véritable déni, qui contredisent l'idée que la peine capitale est la solution : c'est un fantasme ;
- L'ignorance et l'indifférence de la population l'emportent sur les chiffres et les arguments objectifs des abolitionnistes : la population préfère suivre la parole des puissants.

#### **6. La révolution ADN :**

**Révolution scientifique qui a provoqué une révolution judiciaire** -> 272 personnes innocentées par l'ADN or 25% avaient avoué... -> mise en évidence des dysfonctionnements du système judiciaire par le progrès dans les mécanismes de preuve.

L'exécution est alors apparue comme une potentielle erreur judiciaire prouvée de façon scientifique : c'est essentiellement sur cette prise de conscience des Américains que s'appuient les abolitionnistes.

**PARADOXALEMENT** -> la Cour suprême n'a pas imposé aux juges de recourir à cet outil pour établir la vérité dans les affaires criminelles.

## 7. Innocence ou culpabilité : une question de conviction :

**En matière de peine capitale, la vérité se place dans la conscience des auteurs ou des inculpés :**

- La culpabilité ressentie par les jurés est une conviction très forte comme moyen de preuve -> dans un procès récent, après que l'ADN ait prouvé l'innocence d'un homme, les jurés interrogés ont dit qu'ils ne reviendraient pas sur leur intime conviction ;
- Ce sont les convictions personnelles qui l'emportent -> volonté de ne pas désavouer le système même face à une preuve scientifique.

## 8. Une affaire de jeunesse plus que de récidive :

**La majorité des crimes sont commis par des hommes avant 25/30 ans :** des scientifiques américains ont établi une corrélation directe entre taux de testostérone et violence.

**Ce constat doit être une réponse à la paranoïa de la récidive ->** la preuve que quand on vieillit, on change mais les rétentionnistes la voient comme un moyen de vengeance pas comme une protection.

## Chapitre 5 – La mécanique judiciaire :

### 1. Le choix des jurés :

**La possibilité de recourir à la peine capitale impose un système judiciaire particulier :**

**Pour pouvoir être choisi ->** il faut répondre favorablement à la question : « *Seriez-vous en mesure de vous prononcer en faveur de la peine capitale si elle était le verdict proposé ?* » -> pas d'abolitionnistes dans les jurys.

**Le procès criminel c'est** environs 50 personnes choisies sur liste électorale ou celle du permis de conduire puis le juge les qualifie et les avocats les interrogent pendant 3 heures -> puis ils procèdent à une élimination par vote sans motivation à préciser.

**Procès où la peine capitale est requise ->** c'est 200 personnes qui sont sélectionnées pour au final un jury de 12.

Lors de certains procès, les jurés sont coupés du monde extérieur : aucune communication possible -> ils n'ont pas le droit d'appeler quelqu'un, ni de lire les journaux.

### 2. Le procès :

**Il y a 2 procès :**

- le procès qui détermine la culpabilité ;
- le procès qui décide de la sentence.

**La durée peut varier de quelques jours à quelques mois** -> c'est l'accusation qui décide quels éléments seront ou non présentés aux jurés.

Bon nombre d'innocents sont en prison ou pour qui la sentence est démesurée -> 2 raisons :

- Le peuple veut que le sang du criminel coule pour racheter celui de la victime ;
- Les juges sont élus sur des programmes de sévérité sans pitié -> il faut donc satisfaire les électeurs.

Le système judiciaire doit jouer le rôle du père protecteur et la peine capitale apaise les peurs et les haines collectives.

### **3. Des bourreaux et des hommes :**

**Le métier de bourreau n'existe pas États-Unis** -> c'est le personnel de la prison qui exécute, donc travailler en prison c'est être susceptible d'être désigné comme bourreau, même si ni le nom, ni la fonction n'existe officiellement.

**MAIS** malgré l'idée qu'on débarrasse la société d'un danger, l'exécutant ressent une certaine culpabilité d'ôter la vie à un homme -> « *Tu ne tueras point* » !

**Pour atténuer ce sentiment de culpabilité** -> l'exécution se fait devant des témoins c'est une exécution collective.

**Pour les exécutions par peloton** -> il y a 9 tireurs mais une balle à blanc.

**Pour vivre avec cette culpabilité**, les personnes désignées mettent en avant leur devoir d'obéissance au système -> « *c'est ma fonction, mon devoir* ».

Les auteurs de ces exécutions sont devant une dualité : l'abstraction de la sentence prononcée et le concret de la sentence exécutée -> c'est difficile à vivre or on hésite plus à dénoncer officieusement l'anormalité de certaines sentences : c'est une nouvelle étape pour les abolitionnistes.

### **Chapitre 6 – Les imperfections meurtrières du système judiciaire :**

**Il existe une corruption :**

- la police n'hésite pas à éliminer des preuves à décharge ou à en fabriquer à charge ;
- la justice est instrumentalisée à des fins électoralistes.

**Le système est faillible, il est soumis en plus au contexte mêlé de racisme, d'ignorance et de violence.**

Ces failles mises en évidence par le travail des abolitionnistes fait changer les choses -> Exemple : le 9 mars 2011, Pat Quinn (*Gouverneur de l'Illinois*) décide d'abolir la peine de mort à cause des : « *nombreuses imperfections qui peuvent entraîner des condamnations erronées ou discriminatoires* ». Cependant, la peine capitale reste encore très souvent utilisée même si la culpabilité est réfutée par des preuves.

## 1. **Morbides recettes pour obtenir une sentence de mort :**

La peine capitale n'est pas toujours appliquée à des innocents mais on ne tient pas compte de circonstances atténuantes -> il y a beaucoup d'ineptie dans l'application de la peine capitale.

**On assiste le plus souvent à un scénario par étapes :**

- **ÉTAPE 1** = se contenter d'un présumé coupable par exemple, un homme ayant déjà un casier judiciaire : c'est le coupable idéal -> si possible il est pauvre car il se défendra mal, peu éduqué et appartenant à une minorité raciale ;
- **ÉTAPE 2** = obtenir l'assentiment de principe de la famille pour proposer la peine capitale ;
- **ÉTAPE 3** = choisir un jury dont tous les membres accepteront la proposition de peine capitale -> il faut choisir les jurés en favorisant le réflexe discriminatoire : jury blanc pour coupable noir ;
- **ÉTAPE 4** = exprimer une sévérité extrême -> sans garantir l'examen des faits et des preuves avec objectivité ;
- **ÉTAPE 5** = utilisation du méandre des recours pour parvenir à condamner à mort un complice en même temps que le coupable même lié de très loin au crime -> c'est la loi des parties ou le felony murder...

Ainsi le système en condamnant à mort des délinquants n'ayant jamais tué personne abuse les rétentionnistes eux-mêmes qui souhaitent l'application de la peine capitale aux auteurs de crimes graves.

## 2. **Le rôle attribué aux victimes :**

**Les « Victimes » sont proches de la personne assassinée pas la personne elle-même** -> la justice criminelle est tournée vers leur satisfaction : on ne rend pas la justice au sens philosophique du terme mais dans le but de satisfaire les parties considérées comme agressées.

Les victimes sont en contact permanent avec une personne de l'administration judiciaire tout au long du procès.

Tout le fonctionnement pénal est pris en otage par cet objectif de satisfaction -> avant le procès, il est fréquent que le district attorney, lors d'une réunion, demande aux victimes si elles souhaitent que la peine capitale soit appliquée au meurtrier -> l'avis de la famille a donc un poids considérable dans la décision du Procureur => 70% des familles demandent la peine capitale.

Rien d'éthique dans la conception de la peine capitale aux États-Unis -> on ne cherche pas la vérité mais à punir, à venger la victime -> donc tous les moyens sont bons y compris dissimuler ou fabriquer des preuves.

### 3. Des iniquités qui s'immiscent :

Tout se passe comme si aux États-Unis, la justice était un exorcisme contre les peurs et les individus dangereux.

**EN THÉORIE** = le système judiciaire semble parfait -> il prévoit une défense et donne la parole aux citoyens.

**MAIS dans la pratique** -> il y a une orientation des débats, une sélection partielle des jurés...  
Entre la défense et l'accusation, les armes sont inégales car c'est l'État très riche qui accuse -> il a un budget énorme or la défense c'est souvent un seul avocat commis d'office : c'est une discrimination économique réelle.

**AUTRE INIQUITÉ** : le traitement par l'administration pénitentiaire des rétentionnistes -> on leur installe des tentes, on prévoit des boissons & de quoi manger pour manifester.

### 4. Une autocritique difficile :

- Quand une procédure est engagée, il est difficile de faire marche arrière (*rare réexamen des faits*) ;
- Quand la Cour suprême valide la sentence, on ne revient pas dessus même si de nouvelles preuves d'innocence sont présentées.

Le coupable idéal ayant été dépeint comme un monstre, il est difficile de dire qu'on s'est trompé.

### 5. Une justice inégale au gré des situations géographiques :

**La sentence peut-être différente en fonction du lieu de commission de l'infraction** -> c'est le pouvoir énorme du District Attorney -> il n'y a pas de barème standardisé : la volonté d'accusation dépend du seul District Attorney (*inégalité peu connue du public*).

De plus, chaque État a sa propre législation notamment sur la peine capitale d'où un verdict aléatoire et injuste : la même loi pour tous n'existe pas aux États-Unis.

### 6. La perverse collusion entre justice et politique :

**La peine capitale est** une manière politique de répondre au sentiment d'insécurité -> c'est une proposition de solution au danger -> persistance dans la population que ce système est le meilleur, le + innovant : les politiques renforcent cette idée et en jouent.

**DIFFÉRENCE ENTRE LE DISTRICT ATTORNEY ET PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE** -> les premiers se font élire sur leur volonté de punir les coupables sévèrement sans indulgence. Le District Attorney instrumentalise la peine capitale à des fins électorales : « *quand on est District Attorney, c'est du suicide de se prononcer contre* ».

Sans compter l'image paternelle du politique associée à une foi aveugle et système d'inspiration divine.

**En Théorie** = l'élection des juges est considérée comme un bienfait démocratique car « *c'est le peuple qui juge le peuple* » mais EN PRATIQUE, les campagnes électorales ne profitent qu'aux citoyens les + riches car elles nécessitent de grands moyens financiers.

**Le système incite aux compromissions** -> il y a un mélange avec les intérêts personnels de quelques élus, qui deviennent maîtres dans l'application de la loi.

## **Chapitre 7 – L'arrogance carcérale, une industrialisation de l'enfermement :**

### **1. L'hyper enfermement banalisé :**

**Le système carcéral doit se montrer infailible** -> pas d'évasion possible, étanchéité irréprochable : il existe de nouvelles prisons de haute sécurité : « *maximum security prisons* ».

**Ce sont des forteresses gérées par le secteur privé** => électrification doublée de barbelés, lames de rasoir : les évadés doivent être abattus ou condamnés par des blessures dues aux fortifications.

**Cela constitue un argument contre la peine capitale** -> s'ils n'ont aucune chance de sortir, la peine capitale est inutile. De plus, ces établissements sont construits en campagne. On considère qu'1% de la population adulte est enfermée.

**Les États-Unis sont le « Pays des libertés »** = c'est une contradiction quand on connaît ce taux d'enfermement -> le plus grand au monde, loin devant la Chine et la plupart des dictatures :

- La population américaine représente 5% de la population mondiale mais 24 % des prisonniers au monde sont américains ;
- Le régime juridique est très autoritaire surtout concernant les couloirs de la mort = ils sont considérés comme des animaux humains qui attendent l'exécution ;
- Il y a une hyper utilisation de l'enfermement -> la majorité des personnes (*notamment au Texas*) a déjà été incarcérée même quelque jours pour des délits mineurs : ébriété, cannabis...

La pop. est totalement soumise à ce raisonnement qui vise à ne pas se mettre en situation difficile -> on est pas choqué, on évite la moindre infraction : c'est une population qui vit dans le risque continu d'être enfermée.

### **POURQUOI CETTE ACCEPTATION ?**

- les prisons font vivre beaucoup de monde -> elles sont source de taxes et d'emplois donc de consommation ;
- les États-Unis ont peur du changement.

## **2. Des institutions paquebots symboles de fierté et de prospérité :**

**Le système est personnifié** : on glorifie des carrières, des parcours, des discours de directeurs de prison -> ce sont des seigneurs de fief qui dirigent la vie de milliers de citoyens.

**C'est une véritable réussite économique** -> la prison est une entreprise prospère à l'évolution illimitée => on la vante par des spots télévisuels (*pas question de parler de l'échec social, de la réhabilitation ou du taux galopant de criminalité*).

**Début de prise de conscience que ce système coûte cher aux contribuables** -> mais il existe un réel désintérêt de la population sur ces questions d'enfermement.

## **CONCLUSION – Les couloirs de la mort (chapitre 8) :**

### **1. Les douloureuses conséquences de l'encellulement en cage :**

**Les prisons sont des forteresses** -> le pouvoir s'exerce à l'intérieur mais aussi à l'extérieur des murs. Exemple : à 200 m d'une prison, une personne installée avec un appareil photo est considérée de facto comme suspecte et peut être la cible des gardiens qui sont autorisés à tirer à balles réelles.

### **IL Y A UNE ABSENCE TOTALE DE PROPORTIONNALITÉ DANS L'AUTORITÉ CARCÉRALE.**

**Le gardiennage est spécifique dans les couloirs de la mort, les condamnés sont placés dans un endroit précis** -> encellulement individuel dans cellule < 9m<sup>2</sup> avec régime d'isolement total -> enfermement possible 23h/24 cela dépend de la confiance et du bon vouloir des gardiens.

**Il n'y a pas de climatisation l'été, les condamnés n'ont rien à faire** -> la chaleur est suffocante et il y a de l'humidité et le froid l'hiver. Cela ressemble clairement à une sorte de chenil -> on sort les condamnés à mort pour la promenade dans le « yard » -> absence totale de sociabilité, si une amitié se crée, elle est immédiatement condamnée.

**Négation totale de la dimension sexuelle** -> dans certains États, on punit aussi la masturbation. C'est une condamnation à la mort sexuelle : absence de contact même avec son épouse -> le désir et le lien social sont anéantis : le condamné en est réduit à une mécanique physique d'organes.

**Le système est celui du principe de privation** -> on assiste à une absence de différence entre la motivation sécuritaire et le sadisme avec un accroissement de la corruption si la femme paie le gardien alors elle peut avoir quelques faveurs.

La population est indifférente à ce traitement essentiellement par ignorance de ces pratiques et cela malgré les plaintes pour abus physiques, sexuels, fouilles corporelles invasives, piqûres...

**Les droits de l'homme les plus basiques sont bafoués** -> « les États-Unis ne sont pas l'Amérique à laquelle les américains croient... »

[.../... DÉBAT AVEC L'ASSISTANCE]